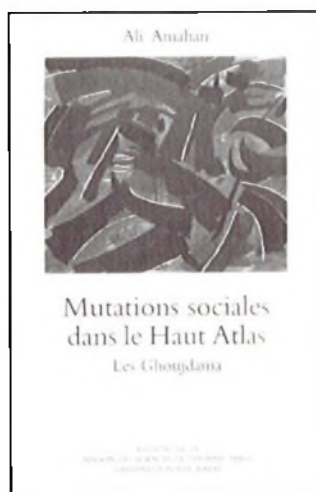


◆ **AMAHAN Ali** : *Mutations sociales dans le Haut Atlas : les Ghoujdama*, Préface : Tassadit Yaçine, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Rabat, Éditions la Porte, Collection Méditerranée-Sud, 1998, 325 p.

L'auteur analyse les changements qui ont affecté, à la lumière de ceux qui ont touché le monde rural maghrébin, une tribu du Haut Atlas marocain, les "Ghoujdama", dont le territoire se situe entre les villes de Kalaat Sraghna au Nord et celle de Ouarzazet au sud. L'analyse suit l'enchaînement historique qui a affecté l'espace des Ghoujdama, depuis le début du XX^{ème} siècle, en passant par la domination du Glaoui, du protectorat et depuis l'indépendance marocaine. Deux systèmes, l'un moderne et généralement dominant, l'autre traditionnel, ancestral et parfois résistant, s'il arrive



qu'ils s'opposent, se complètent le plus souvent pour permettre au groupe d'évoluer et de se développer. L'ouvrage est réparti en quatre parties. Dans la première ("Les Ghoujdama à l'aube du XX^{ème} siècle"), l'auteur analyse les fondements de l'organisation sociale et communautaire traditionnelle : les ménages, (où, à la différence des groupes voisins, la polygamie est peu fréquente), la grande

famille, les lignages (*ddechouras*), et la fraction (*âdm*). La gestion des affaires communautaires et les relations avec l'extérieur figurent parmi les fonctions et les attributions principales des assemblées des *ddechouras* (*Ijmaât*). Dans la deuxième partie ("La double domination du Glaoui et du Protectorat ou la déstabilisation du système traditionnel"), l'auteur met l'accent sur les nouvelles règles de gestion des populations et de contrôle des territoires introduites par le protectorat français et leurs retombées sur l'organisation interne des *houjdama* et leur relation avec l'extérieur. La troisième partie ("Du protectorat à l'indépendance ou l'ouverture de la tribu sur l'extérieur") traite des changements apportés par la scolarisation, l'émigration, l'urbanisation et le regroupement de la population ; ou ceux ayant touché l'espace rural et les activités agricoles. Dans la quatrième partie ("L'environnement quotidien et la gestion du changement"), l'anthropologue qu'est l'auteur détaille l'évolution des manières d'habiter, l'uniformisation de la consommation alimentaire, le maintien de quelques habitudes vestimentaires, de quelques types de parures, ou leur disparition, et enfin les permanences ou les changements dans le domaine des festivités chez les Ghoujdama.

◆ **HERVIEU-LEGER, Danielle**, *La Religion en mouvement. Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999, 291p.

A l'heure où les formes de religiosité s'individualisent et leurs manifestations se diversifient dans la société française d'une manière sans précédent, les divers acteurs sociaux s'interrogent sur le sens de cette évolution, en apparence contraire au processus historique de sécularisation des sociétés modernes. Dans cet ouvrage D. Hervieu-Léger propose de dégager quelques notions afin d'organiser l'étude du paysage religieux contemporain en France. Sa caractéristique principale étant la fluidité, le but est ici de réidentifier l'objet à partir de la diversité des faits observables. Pour ceci, les



deux figures très modernes du "pèlerin" et du "converti" sont analysées en détail. Elles permettent de décrire la scène religieuse actuelle comme une scène en mouvement, où l'accent est mis sur l'individu, son implication personnelle et sur la dimension émotionnelle de son engagement. A travers les exemples de grands pèlerinages européens (tels les "journées de Taizé"), l'auteur déduit que la "territorialisation symbolique de l'universalité catholique"

est remodelée par rapport à la territorialisation statique de la civilisation paroissiale. Par ailleurs, elle met en avant que le paradoxe des conversions dans un contexte de désinstitutionnalisation des religions n'est qu'apparent, puisque la crise des identités religieuses héritées favorise la circulation des croyants en quête d'une identité religieuse. Ces analyses permettent l'élaboration d'une typologie basée sur les formes de "validation de la croyance" qui identifie des modes d'existences sociales du religieux. Parmi les transformations sociales qu'impliquent cette nouvelle religiosité, la plus saisissante est la manière dont elle ébranle la notion de laïcité. Si l'État français se trouve aujourd'hui désemparé, devant ce qui est commodément et peut-être provisoirement regroupé sous le terme de "sectes", c'est parce que : si l'État a pu longtemps renvoyer la question de la croyance au domaine de la vie privée des individus et affirmer sa parfaite neutralité vis-à-vis de toutes les religions, c'est parce qu'il savait, par ailleurs, pouvoir compter sur la capacité d'encadrement du croire des institutions religieuses représentatives. La désinstitutionnalisation actuelle du religieux fait exploser cette fiction. L'État découvre ainsi la nécessité de réinventer un rapport au religieux, rapport qui ne peut être fixe, tant l'objet en question est mouvant.

♦ *Islam et changement social*, ouvrage collectif publié sous la direction de Mondher KILANI, Lausanne, Payot, Collection Sciences humaines, 1998, 334 p.

La vision orientaliste et médiatique d'un islam immobile et réfractaire à la modernité est battue en brèche par l'esprit et la lettre de cet ouvrage collectif dont l'ambition est de démontrer, à partir de cas empiriques, la dynamique d'une religion associée aux mouvements des cultures et des sociétés qui l'accueillent. En rupture avec les visions imprégnées de fixisme et d'essentialisme, les multiples contributions montrent que l'islam subit, ni plus ni moins que les autres religions, de profondes mutations au cours de la période contemporaine. Le mérite de cet ouvrage est de questionner également la notion même d'islam qui est d'une grande diversité et hétérogénéité en



fonction des contextes historiques, des régions géographiques et des enjeux politiques. C'est en pensant l'islam à partir de la problématique du changement qu'émergent à la surface des figures inédites d'acteurs, de nouveaux rapports entre États, économies et sociétés dans un contexte de mondialisation, mais aussi des expériences de sécularisation en Europe et dans les pays musulmans. L'ensemble traduit des luttes, des réadaptations et des recompositions à l'œuvre dans les cultures religieuses et profanes des Musulmans, balottés qu'ils sont par des courants, des tendances et des comportements certes contradictoires mais vécus en symbiose avec les valeurs des temps nouveaux. Les histoires contemporaines de la Turquie, de l'Iran et de la Tunisie révèlent la profondeur du choc de la modernité mais aussi la capacité des élites locales à assumer, parfois au prix de concessions douloureuses, les défis imposés. Dans ces trois pays soumis à une forte sécularisation mais aussi dans d'autres comme le Maroc, l'Algérie et l'Afghanistan, des acteurs fort dynamiques comme les jeunes, les entrepreneurs et les femmes militantes réinventent de nouvelles symboliques sociales et politiques. Le contact accru avec le monde extérieur accélère encore davantage le changement social qui secoue les anciennes structures d'autorité et de pouvoir comme la tribu, l'État et les communautés à idéologie traditionnelle dominante. C'est certainement l'islam en Europe qui est le plus astreint à l'adaptation et à l'innovation dans un contexte pluraliste et démocratique où l'héritage laïc se trouve lui-même soumis à des réaménagements politiques et idéologiques. En somme, cet ouvrage collectif permet une lecture nouvelle et nuancée de l'islam conçu comme religion, cultures et histoires différentielles interpellées, à des échelles différentes et à des rythmes de plus en plus accélérés, par les logiques de la modernité et de la mondialisation.

♦ **RADHWÂN Mahmûd**, *Les conflits frontaliers dans le monde arabe. Approche socio-historique et juridique de la question des frontières*, Beyrouth, Afriqiyya al-sharq, 1998, 247 p.

C'est une étude d'une facture assez classique que nous propose l'auteur. Dans un premier temps, il s'attache à montrer le rôle fondamental joué par les puissances coloniales dans la constitution d'États territoriaux nationaux dans cette région du monde. Leurs appétits impérialistes auraient empêché l'organisation des forces politiques arabes dans le cadre d'un État arabe uni et indépendant : pour se soustraire à la domination ottomane les mouvements nationalistes arabes avaient conclu des alliances avec les puissances étrangères, notamment avec la France et la Grande Bretagne ; or ces dernières qui

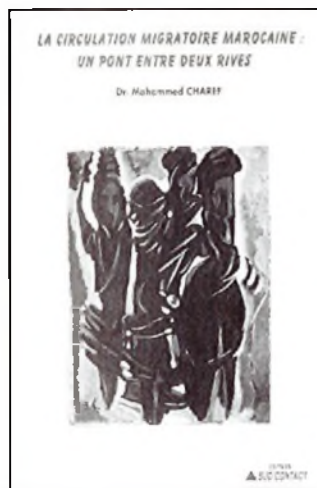


aspiraient à se partager des zones d'influences au "Moyen-Orient" ont violé les accords et promesses passés avec les acteurs nationalistes (les accords Sykes-Picot). Si la Grande-Bretagne a contribué au dessin des frontières au Machrek et dans le Golfe "arabe", la France a laissé une empreinte durable au Maghreb, bien que des entités préfigurant les États-Nations existassent déjà (les régences de l'empire ottoman et le royaume chérifien). En délimitant

les frontières sans consulter les acteurs locaux, ces deux grandes puissances sont à l'origine, pour une large part, des conflits frontaliers qui ont jalonné l'histoire de la région. Ensuite, l'auteur tente de faire une typologie des litiges frontaliers dans le monde arabe. La première catégorie de différends est liée au fait que certains États arabes ne se sont pas mis d'accord pour borner les frontières communes. La deuxième concerne la revendication par les parties en conflit de régions frontalières riches en ressources naturelles. Enfin la troisième a trait à la non reconnaissance des frontières par un État, ce qui revient pour ce dernier à nier l'existence de l'entité politique voisine. Certains de ces différends ont contribué à engendrer des conflits armés importants (entre l'Algérie et le Maroc pour la région de Tindouf, l'invasion du Koweït et la seconde guerre du Golfe en 1990). Ces différends frontaliers sont eux-mêmes à l'origine de la faiblesse des regroupements régionaux (la Ligue des États Arabes) et intra-régionaux (l'Union du Maghreb Arabe et le Conseil de Coopération du Golfe) qui ont montré leur incapacité à apporter une solution aux conflits de frontières entre les pays arabes. Empêtrés dans leurs contradictions, les États de la région recourent à des organisations internationales comme l'OUA et l'ONU ou à des voies diplomatiques pour régler leurs différends.

◆ **CHAREF Mohammed**, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Agadir, Sud Contact, 1999, 312 p.

Nous assistons depuis un an, aux premières publications de travaux qui ont pour objet d'étude les circulations migratoires. Non que le sujet n'ait pas été étudié auparavant, R. MONTAGNE s'était déjà intéressé en 1954 aux va-et-vient des émigrants algériens entre la France et leur pays, mais il apparaît désormais comme sujet d'étude à part entière et contribue par-là à un élargissement de l'angle de vue pratiqué pour l'observation des phénomènes migratoires dont la complexité actuelle ne permet plus une vision depuis le seul pays d'accueil ou d'arrivée. Cette notion place véritablement le migrant non plus seulement dans un rapport aux nations mais bien dans la transnationalité de son rapport à des territoires. Ce sont les champs migratoires qui se distribuent

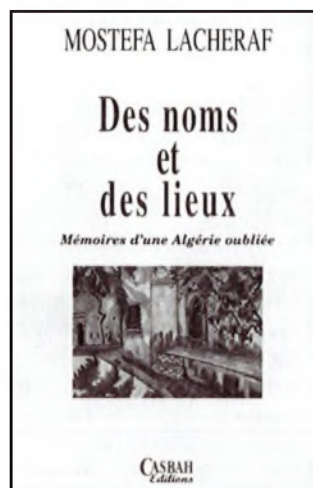


entre l'Europe et le reste du pourtour méditerranéen qui ont été la scène principale d'observation du phénomène. Le Laboratoire MIGRINTER de l'Université de Poitiers est à l'origine du développement et de l'étude de cette notion, à travers plusieurs axes de recherche repris dans plusieurs rapports dont un porte sur "les circulations migratoires des diasporas ouvrières" à travers les cas turc et marocain. Mohammed CHAREF, qui a participé à ce dernier travail, nous offre ici une synthèse de ses recherches sur le

thème, entamées depuis bientôt une vingtaine d'années au sein du Laboratoire. Une partie de sa thèse de géographie est réactualisée dans le premier chapitre de l'ouvrage sur les transferts monétaires à destination du pays d'origine. Autre thème émergent qui fait débat pour les sciences sociales : celui de la désignation des collectifs de migrants et des "liants" qui font sens, qualifiés tantôt d'ethniques, de communautaires, d'identitaires... L'auteur prend part à cette discussion en signalant les caractéristiques "diasporiques" des communautés marocaines en Europe dans son introduction au chapitre sur les moyens de communication électroniques, satellitaires et les télécommunications. La deuxième partie dessine une géographie des transports internationaux qui établit directement le lien entre migrations et transports. Il met en évidence l'apport économique de cette catégorie de consommateurs pour le secteur et l'apparition depuis les années 80 de transports "autoproducts" par les migrants, depuis l'étranger ou de retour au pays, au service de leurs compatriotes. L'originalité de ce travail est d'avoir tenté de comprendre et de décortiquer les composantes du lien entretenu avec le pays d'origine non pas seulement dans l'affirmation identitaire et ce qu'on appelle trop rapidement aujourd'hui un "repli communautaire" mais bien dans un va-et-vient permanent de la pensée, des intentions, des actions et du vécu du migrant. La deuxième originalité du livre est celle de son édition : rares sont les chercheurs marocains à publier des recherches sur le sujet et encore plus rares sont ceux à le faire avec une maison d'édition régionale marocaine, initiative qui mérite donc d'être encouragée.

◆ **LACHERAF Mostefa**, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah Editions, 1998, 335p.

Le maître-mot de cette autobiographie d'intellectuel est l'ignorance. L'auteur se définit comme un militant (il adhère au Parti du Peuple Algérien en 1939, rejoint le F.L.N. dès la guerre), un diplomate (il est ambassadeur d'Algérie entre 1966 et 1977 puis entre 1979 et 1986), un chercheur (il a produit une quantité d'ouvrages sur l'histoire politique et culturelle algérienne), un voyageur ; il est aussi un écrivain (auteur d'un roman autobiographique resté inachevé et inédit) et un homme politique qui a eu ses heures d'influence (membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, collabore à la rédaction de la Charte Nationale de 1975-76, ministre de l'Éducation Nationale dans le der-



nier gouvernement de Boumediène). Né en 1917, il rédige ces mémoires entre 1993 et 1995, à un moment de paroxysme des maux engendrés par cette ignorance et de déchirure au sein de la société de son pays. Issu d'une double culture française et arabe (études secondaires aux lycées de Ben Aknoun et d'Alger puis à la *Medersa Tha'alibiyya* ; études supérieures à La Sorbonne), Mostefa Lacheraf compose cet ouvrage comme une dénonciation des différentes formes que

prend "l'oubli" de l'Algérie, induit par les actions des bureaucrates de l'État algérien indépendant, dont la culture indigente a permis d'introduire et de développer une idéologie négatrice de la personnalité algérienne. La démonstration, faite au gré des souvenirs de l'auteur, est bâtie autour des noms de personnes et de lieux (d'où le titre de l'ouvrage), réceptacles d'une histoire millénaire maghrébine et algérienne. L'onomastique et l'anthroponymie ont justement été souvent bousculées par le mimétisme zélé "d'arabisants médiocres ou citoyens prétentieux courant derrière une identité de rechange". Lacheraf donne libre cours à sa défense du patrimoine algérien qui le nourrit depuis sa prime enfance, à travers son héritage familial et qu'il apprend à connaître tout au long de ses pérégrinations dans le pays : Al Karma (village natal), Sidi Aïssa ("sa vraie petite patrie de l'enfance"), Alger (ville natale de sa mère et lieu d'études), Bou Saâda (où il est nommé juge en 1942-43), ... sont les escales où il s'arrête longuement pour raconter son enfance et sa jeunesse et rappeler l'existence d'un monde ancestral refoulé. Cette longue évocation personnelle, truffée de considérations savantes, de réflexions générales et de références à des travaux antérieurs, dégage l'impression d'une vie exaltée, assombrie par les "simulacres culturels" auxquels l'Algérie algérienne a été livrée et que l'auteur ne se résout pas à voir mourir.